

Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses du contrôle sanitaire des eaux
Portée détaillée des agréments

(Référence : Arrêté du 5 juillet 2016 relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

Nom du laboratoire	Laboratoire Hygiène et Environnement Institut Pasteur de la Guyane
Adresse du laboratoire	23, avenue Pasteur – BP 6010 97306 CAYENNE CEDEX
Date de début de validité de l'agrément	01/01/2019
Date de fin de validité de l'agrément	31/12/2022
Date de mise à jour de la portée	

Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles

<i>A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
A-1 - Prélèvements	-
A-2 - Paramètres réalisés sur site	-
<i>B - Analyses microbiologiques</i>	Agréé
<i>C - Analyses chimiques</i>	
C-1 - Analyses physico-chimiques	Agréé
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	-
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	-
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle	-
<i>D - Analyses de radioactivité</i>	-
<i>E - Analyses optionnelles</i>	
E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-2 - Analyses chimiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-3 - Analyses optionnelles de radioactivité	-

Analyses des eaux de piscines et de baignades (baignades aménagées et autres baignades)

<i>F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
F-1 - Prélèvements	-
F-2 - Paramètres réalisés sur site	-
F-2.1 - Pour les eaux de piscines	-
F-2.2 - Pour les eaux de baignades	-
<i>G - Analyses microbiologiques de base</i>	Agréé
<i>H - Analyses physico-chimiques de base</i>	
H-1 - Pour les eaux de piscines	-
H-2 - Pour les eaux de baignades	-
<i>I - Analyses optionnelles</i>	
I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
I-2 - Analyses chimiques optionnelles	-

E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles

Legionella

E-2 - Analyses chimiques optionnelles

Aluminium total

Fer total

Manganèse

I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles

Legionella